

# Demande d'envoi de documents et renseignements

sopra  steria

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

**MARDI 21 MAI 2024 À 14H30**

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, à compter de la convocation de l'Assemblée et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, tout actionnaire (titulaire de titres nominatifs ou justifiant de sa qualité de propriétaire de titres au porteur) peut demander à la Société, en utilisant la formule ci-dessous, l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et 83 dudit Code de commerce.



**Document à adresser à :**  
**SOPRA STERIA GROUP**  
**À l'attention de Lima Abdellaoui**  
**Soit par courrier postal :**  
**6 Avenue Kleber, 75116 PARIS**  
**Soit par courrier électronique :**  
**lima.abdellaoui@soprasteria.com**

### COUPON-RÉPONSE POUR LA DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Actionnaire <sup>(1)</sup> :

sous la forme nominative

sous la forme au porteur

demande l'envoi à l'adresse ci-dessus des documents ou renseignements visés par les articles R. 225-81 et 83 du Code de commerce, à l'exception de ceux qui étaient joints à la formule de pouvoir/vote par correspondance.

Fait à : ..... le : .....2024

Signature

Les actionnaires au nominatif peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements précités à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures. Le même droit est ouvert à tout actionnaire propriétaire de titres au porteur, qui justifie de cette qualité par la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier.

(1) Cocher la case correspondante.

